

Peau âbimée par l'acné, les cicatrices, l'âge ou le soleil, peau épaisse

Lorsque des cicatrices profondes dûes à différents évènements extérieurs ou les effets de l'âge laissent des traces indélébiles sur le visage, des traitements doux ont pour effet de lisser la peau.

Le peeling est une très bonne solution réalisée au cabinet sur une peau préparée pour donner un coup de jeune et d'éclat à la peau.

L'intervention

Au bout d'un mois, vous passez au cabinet pour effectuer le peeling proprement dit. Le dr NICOLAS ZWILLINGER utilise un peeling moyen au TCA (acide trichloroacétique), un des plus efficaces.

La séance dure en moyenne 30 minutes.

Il s'agit d'une application au stylet de la solution pour traiter localement les zones du visage creusées ou ridées ou tâchées.

Les suites

Des crèmes sont à utiliser tous les jours pendant un mois pour bien hydrater la peau. Des antalgiques ou anti-inflammatoires peuvent être prescrits les premiers jours selon l'intensité du traitement.

Le tarif

Cette intervention n'est pas remboursée par la sécurité sociale.

Les complications

Elles sont très rares ; on note des cas d'infection, des poussées d'acné ou une hyperpigmentation transitoire.